



# Enjeux de la diglossie au Congo (Étude sociolinguistique)

Par Mohamed Abdel Tawab

Maître de conférences à la faculté des Lettres-  
Université du Fayoum

**DOI:** 10.21608/qarts.2022.161914.1512

مجلة كلية الآداب بقنا (دورية أكاديمية علمية محكمة)

مجلة كلية الآداب بقنا - جامعة جنوب الوادي - العدد 57 - أكتوبر 2022

الترقيم الدولي الموحد للنسخة المطبوعة ISSN: 1110-614X

الترقيم الدولي الموحد للنسخة الإلكترونية ISSN: 1110-709X

موقع المجلة الإلكتروني: <https://qarts.journals.ekb.eg>



## **Enjeux de la diglossie au Congo**

### **(Étude sociolinguistique)**

#### **Résumé :**

Au lendemain de l'indépendance du Congo du joug du colonialisme belge, il fut affronté par maints problèmes : politique, identitaire et langagier. En ce qui concerne la langue, elle constitue une des questions les plus importantes qui intéresse notre étude. Le gouvernement congolais, qui a fait une accession au pouvoir par la force, voulait imposer le français comme langue officielle afin de rassurer ses intérêts avec l'Occident, tandis que l'Église et le tiers monde voulaient rendre la langue locale comme langue officielle, symbole de racines, d'identité culturelle et personnelle et d'union entre toutes les couches de la société. C'est de ce conflit linguistique qui apparaît un phénomène épineux et important, il s'agit de la diglossie. Cette concurrence de langue rend l'homme congolais tiraillé entre deux langues : Il hésite entre le français, langue de communication internationale et sa langue locale, langue de ses ancêtres et ses aïeux. Cette différenciation linguistique nous amène à border et analyser ce phénomène qui naît justement au Congo à la suite de la décolonisation belge.

**Mots clés :** Diglossie- décolonisation - enjeux- Congo- l'Église- communication- langue-

- ***Introduction***

Au lendemain de l'indépendance du colonialisme belge, les jeunes révoltants congolais ont affronté un nouveau défi. Il s'agit de la diglossie des langues. Les anciens envahisseurs belges voulaient composer le français-flamand, son ancienne langue, par le biais de nouveau gouvernement pour pouvoir servir ses intérêts au Congo. Alors que les autochtones et le tiers monde veulent ré-enraciner leurs langues locales baptisées jadis « *dialectes* » par les autorités coloniales qui y voyaient symbole de leur identité culturelle et personnelle.

Nous dénombrons au Congo presque deux cents langues de quatre groupes linguistiques. Citons, par exemple, les langues nilotiques (très minoritaires) et les langues bantoues, groupe majoritaire sur les territoires congolais. Donc, nous sommes devant une dualité linguistique et culturelle où chaque langue veut s'affirmer son soi pour être finalement la langue officielle de l'État et rendre sa communauté, par ce fait, dominante. Comme l'explique cette citation « *chaque langue correspond à une communauté* » (Nziem, 2009, p. 34)

- ***Problématique de la recherche***

Le nouveau gouvernement au pouvoir a rendu valide l'usage du français, langue du colonisateur belge à travers la nouvelle Constitution. Il veut rendre le français, une langue de partage avec les quatre langues nationales : le lingala, le Swahili, le Kikongo et le Ciluba. Chaque langue veut imposer son hégémonie selon la communauté dans laquelle elle est véhiculaire, comme l'affirme cet extrait : « *le fait d'employer la langue d'une communauté constitue la première distinction culturelle* » (Wetu, 1994, p. 12). Les indigènes congolais insistent sur le fait d'utiliser les langues locales, langues de leurs ancêtres et de leurs aïeux. Or, le fait

d'employer plus d'une langue dans une même région mène inéluctablement à des conflits linguistiques et culturels entre les différentes ethnies du pays, chose qui affecte négativement la coexistence, la structure sociale et les différentes couches de la société.

La question qui se pose maintenant, la diglossie mène-t-elle inmanquablement à une guerre linguistique et culturelle au sein de ce pays ?

Pour quoi les élites et les classes aristocrates veulent adopter le français comme langues de communication et veulent la rendre légitime et officielle au Congo ?

Pourquoi veulent-ils valoriser la langue du colonisateur belge, tandis que les autres langues locales se mettent à perdre le terrain vis-à-vis de cette dernière ?

Nous allons tenter de répondre à cette question par l'analyse sociolinguistique en mettant au clair les enjeux de ce phénomène et de ses conséquences négatives sur l'évolution de la société dans la République démocratique du Congo.

À la fin de notre article, nous traçons les grandes lignes en nous penchant sur l'état psychologique naissant de l'usage de ces langues divergentes

- ***Méthode d'analyse***

Notre étude s'appuie sur une approche analytique sociolinguistique pour mettre en relief le phénomène de diglossie qui apparaît après la décolonisation belge et son impact sur les milieux populaires au Congo.

Maintenant, nous commençons par l'examen du statut du français et sa concurrence avec des autres langues locales au Congo.

### ***1- Le français et les langues locales au Congo***

Si nous portons un regard sur le statut linguistique après

l'indépendance, nous constatons que le français demeure la langue officielle depuis l'accession au pouvoir du Roi Léopold II et sa déclaration solennellement que le français sera la langue de l'enseignement, des institutions religieuses, sociales et administratives, comme le prouve cette citation « *pour faire un bon enseignement et une bonne éducation religieuse qu'il faut avoir un bon matériel et il n'y a que le français seule langue qui est apte pour ces domaine* » (Faik, "le Français au Zaïre", 1988, p. 44).

Toutefois, les hommes de religion chargés d'évangélisation et de prêcher aux églises protestent contre cette décision en avouant que l'éducation religieuse des gens ne peut se faire que dans la langue maternelle, langue des origines et des fidèles chrétiens. Ils sont tout à fait convaincus que tout livre religieux doit être lu et écrit en langue locale. Pour cette raison, en 1962, avec l'arrivée du premier président, nous assistons à un retour précaire des langues locales plus ou moins appliquées.

De plus, en 1972 le roi décrète une décision stipulant l'enseignement primaire en langue locale.

Mais l'homme blanc réussit par toutes ses astuces à convaincre que le Congo ne peut se développer et aller de pair avec le monde développé que par l'emploi de la langue française. C'est pour cela qu'en 2006, avec l'arrivée du président Mobutu au pouvoir, il ratifie le français comme langue de partage avec les langues nationales afin de gagner la confiance de son peuple, d'une part, et assurer ses intérêts avec l'homme blanc, d'autre part.

Mais l'emploi de chaque langue dépend de la position qu'elle occupe au milieu de sa communauté. Prenons par exemple ; si le Kikongo et le Ciluba constituent des moyens véhiculaires au Congo, le Lingala et le Swahili dépassent toute rivalité, même

pendant la colonisation, elles partageaient la communication avec le statut linguistique du français.

En effet, Mobutu, était un homme rusé politiquement, pour rester au pouvoir et gagner la confiance de son peuple et son entourage. Il a rendu le Lingala, langue majoritaire au pays, langue de communication de premier rang. De plus, il affirme que « *la Lingala est la seule langue congolaise qui est capable de rassembler tous les Congolais qui vivent en diaspora dans le monde entier* » (Dekoster, 1989, p. 11).

D'autres sociologues, linguistes et historiens observent que la pratique du Swahili gagne du terrain hors des frontières congolaises de plus en plus grâce à la construction des voies ferrées, ces dernières décennies. Elle va même jusqu'à arriver au Kasai (Halen, 2009). Mais l'expansion la plus célèbre du Swahili date à l'affaire du président Kabila, lorsqu'il a monté au pouvoir dans les années quatre-vingt-dix. La langue swahilie lui sert d'outil de recrutement des soldats, lors de son retour de Tanzanie vers Kinshasa. Cela est dû bien sûr à la propagation de cette langue entre les soldats et l'importance qu'elle occupe politiquement et géographiquement. Sur le coup, elle devient la langue nationale de l'armée. Toutefois, malgré le statut qu'occupe cette langue locale et nationale, le Lingala demeure la langue la plus connue sur les territoires congolais.

Ce bref aperçu montre que, tout au long de l'histoire congolaise, le français dispute le statut de langue officielle avec les langues locales, autant pendant la période coloniale que pendant le mouvement de libération des territoires du Congo.

D'autre part, à part les évangélistes, les missionnaires et les hommes de religion qui appellent pour un enseignement en langues locales, les réformistes et les cosmopolites protestent alléguant que l'enseignement aux écoles ne pourrait jamais se

faire en langues locales. Le français conserve donc toujours son prestige en tant que langue officielle, c'est pour cela qu'il mérite être langue de l'enseignement, comme le note cette sociologue « *l'on peut conclure qu'au Zaïre le français continue à régner en maître presque absolu surtout l'imprimé* » (Faik, *Le Zaïre, deuxième pays francophone du monde?*, 1988).

De plus, selon une enquête menée à cette époque-là, quatre-vingt pour cent des journaux sont écrits en français, alors que deux pour cent sont écrits en langues locales. C'est la même chose pour les médias audio-visuels, le rapport entre le français et les langues locales zaïroises se fait un peu inégalement surtout dans les émissions radiophoniques, les films et les feuilletons télévisés. En revanche, « *la chanson congolaise était purement en langue locale, quatre-vingt-quinze pour cent des chanteurs congolais chantent en langues congolaises notamment le lingala, alors que peu de chanteurs emploient le swahili et un seul en français* » (Julien Kilanga, 2009). De plus, Lenoble-Bart affirme dans une recherche sur l'emploi des langues locales et son rapport avec le français, que « *l'utilisation des langues dans la Radio et télévision congolaise est toujours en progression et que quatre-vingt-cinq pour cent des chaînes audio- visuelles emploient le swahili comme langue officielle comme la chaîne communautaire de Katanga* » (Lenoble-Bart, 1998).

Cependant, à propos des textes imprimés, nous n'avons pas besoin de faire des statistiques pour marquer l'évolution des langues locales en usage. Mais en ce qui concerne la presse congolaise, le français y demeure la première langue employée surtout dans la production éditoriale des textes journalistiques. Tandis que « *les langues locales dominent et paraissent toujours dans les textes religieux* », comme l'observe le sociologue Etienne (Damome, 2018). Il confirme bel et bien que le français est un

trait d'union, voire un moyen de communication entre les locuteurs qui n'ont pas en commun la langue zairoise notamment dans le cas des mariages entre tribus qui tentent de se propager dans les grands milieux dans le but de faire un amalgame entre leurs races et celles des autres. Pour Valentin-Yves Mudimbe, il a noté ce conflit linguistique en disant que le français est relativement plus utilisé sous forme écrite que sous forme orale et que l'habitude d'écrire en français est plus facile que celle d'écrire en langues zairoises. D'autre part, « *certaines langues zairoises n'existent pas encore sous une forme écrite, parce qu'elles ne sont pas codifiées* » (V-Y.Mudimbe, 1978).

Somme toute, le français y est omniprésent vu qu'il est plus facile pour les Congolais. C'est pour cela qu'il est bien maîtrisé à l'écrit aussi qu'à l'oral. Mais cette permanence et cette ubiquité du français l'amènent à susciter quelques paradoxes qui ne pourraient jamais passer sous silence et qu'ils doivent être l'objet de notre étude.

Premièrement, malgré la domination de certaines régions francophones du français, sa diffusion est restreinte. De plus, les habitants de ces régions trouvent une grande difficulté à le bien maîtriser comme il faut. Deuxièmement, les auteurs qui écrivaient jadis en français se voient ambivalents et contradictoires. Ils se révoltent après l'indépendance par des slogans révolutionnaires contre les régimes et les pouvoirs politiques qui optent pour le français comme langue officielle, sous prétexte que cette langue est un moyen d'asservissement et que c'est la langue de l'ex-colonisateur, alors il faut l'abandonner en faveur des langues locales, signe d'authenticité et d'identité personnelle. Pour Max Pierre et Sesepe Nsial, ils mettent en relief cette contradiction par un ton affirmatif « *paradoxalement, alors que le Zaïre marche sur la voie de la reconquête de son*

*authenticité qui se manifeste par la promotion des langues et des littératures zairoises, la francophonie augmente dans un rythme rapide notamment dans la scolarisation qui est cent pour cent en français » (Max Pierre, 1988). Pour Nyembwe, « le français n'a pas la fonction de pouvoir, il est lui-même le pouvoir » (Nyembwe, 1988): son effet est essentiellement magique sur nous.*

En effet, nous sommes devant une guerre de langues où chaque langue veut s'affirmer à prix afin d'être finalement la langue officielle et dominante du pays, comme l'explique Ngirabakunzi Kaberuka, il constate qu'il y a « *une hiérarchie des langues au Congo et que le français détient le premier rang et les langues locales viennent au deuxième rang, tandis que les langues véhiculaires viennent au troisième rang* » (Kaberuka, 1988, p. 45). Ces dernières appelées « langues tribales » représentent un monde « *déprît et démodé* » (Kabruka, 1988, p. 123) depuis l'ère coloniale. C'est ce qu'affirment les hommes politiques et les élites de la société congolaise qui envoient leurs enfants dans les écoles françaises et belges ou dans les métropoles coloniales. Mais ces langues trouvent encore des partisans, comme en témoignent certains sociolinguistes à l'université congolaise. Ils sacrifient beaucoup « *ces langues tribales et vont jusqu'à la rendre le pouvoir même de la sorcellerie* » (Mukendi, 2003, p. 88). Quant aux auteurs et écrivains au pays du Katanga, ils entravent toute pratique et mauvaise utilisation qui portent atteinte à ces langues tribales et ils appellent plutôt à un bon emploi de ces langues tribales véhiculaires afin de gagner du terrain et de confiance de tous les locuteurs au Congo. Selon eux, le fait de faire cet acte mène à la mutinerie, la division nationale, la destruction et arrête tout développement au pays : « *Nous soutenons qu'il est nécessaire qu'une langue de communication gagne du terrain et*

*du prestige* » (Kambaji, 1986, p. 56). En tant que linguistes et sociolinguistes francophobes, ils attaquent tout emploi du français en le considérant comme langue impérialiste de l'ex-colonisateur tout en préférant d'écrire en langues locales, langues de leurs ancêtres et de leurs aïeux. Ils critiquent toute idée qui prétend qu'on pense mieux en français, on écrit mieux en français et par conséquent, on sera « *intelligents* ».

En gros, l'atmosphère politique entre les années soixante-dix et les années quatre-vingts fut un terrain propice à l'éclosion d'un sentiment ambigu vis-à-vis du français et des langues congolaises. Cette double attitude d'attraction/répugnance, valorisation/dévalorisation à l'égard du français/langues congolaises n'est autre chose qu'une situation de diglossie qui prend ampleur non seulement en Afrique, mais dans tous les pays qui ont été déjà colonisés.

## **2- *phénomène de diglossie, vue au Congo***

Avant de traiter de cet élément, il vaut mieux définir la notion de « diglossie ». Elle vient du mot grec « diglossia », employé pour la première fois en Grèce pour désigner le phénomène de « *diglossie* » utilisée par les anciens Grecs. C'est le fait d'employer plus d'une langue dans un même espace social comme le définit Ferguson dans son article (Ferguson, 1960). C'est grâce à lui que ce terme a été repris et popularisé partout en Grèce. Sesep prend la définition de Ferguson comme appui en affirmant que « *la situation de polyglossie mène à une pluralité de variétés linguistiques relativement stables et hiérarchisées au milieu d'une communauté donnée* » (Nsial, 1994, p. 200). Il dit que, nous sommes devant une situation de diglossie infiniment instable, à cause des dialectes premiers des ancêtres, d'une part, et l'intégration d'une panoplie d'autres langues dérivant d'une époque intérieure, d'une colonisation ou d'une communauté

étrangère.

Il faut dire ce pendant que la notion de diglossie était, depuis son entrée dans le champ linguistique dans les années soixante, un terrain fertile pour des chercheurs africains qui s'intéressent beaucoup aux études sociolinguistiques postcoloniales. Cette notion a également attiré l'attention des chercheurs congolais vivant au Katanga, une des grandes villes principales au Congo, en effet, si on parle du Katanga, il faut mentionner l'université de Lubumbashi, une des grandes universités au Congo qui se vante d'une grande tradition linguistique établie fortement par des chercheurs comme Albert Gérard et Victor Bol qui lancent les premiers travaux en linguistique et sociolinguistique. De leur côté, ces chercheurs congolais s'appliquent à revaloriser dignement les traditions notamment sous l'égide de Willy Bal. En tant que citoyens congolais et enseignants à l'université, ils se mettent à mettre en lumière le phénomène de diglossie au pays et son impact négatif sur le quotidien des Congolais, chose qui ne manque à affecter la stabilité linguistique au pays. Ils se mettent à prendre en considération cette situation afin d'en trouver une issue. Si quelques linguistes préfèrent employer la notion de diglossie, Sesepe, de son côté, opte pour le choix de terme de diglossie sous prétexte qu'on utilise plus d'une langue au pays, tandis que le terme de diglossie désigne deux langues employées dans un même espace. C'est à Bruce Johnson qu'il emprunte en fait cette notion « *la diglossie désigne un type de situation linguistique qui est caractérisée par une répartition similaire des fonctions communicatives parmi quatre variétés de langages. la chose qui crée une sorte de variation linguistique entre les langues indigènes véhiculaires, d'une part, et les langues acquises de l'ex- colonisateur comme le français et l'anglais qui constituent des langues universelles pour le peuple congolais,*

*d'autre part.* » (Johnson, 1976).

En gros, Sesepe affirme que la situation sociolinguistique au Congo est une multitude de langues en dépassant pourtant celle de la notion de diglossie. Nous sommes devant une pluralité de langues qui correspond, d'après lui, à la situation sociolinguistique reçue au Congo. Donc, tout le monde doit en prendre conscient en vue d'en trouver une issue. De plus, Sesepe a aussi le mérite de présenter un tableau plus représentatif de la diversité linguistique au Congo et des enjeux sociolinguistiques qui s'y attachent. Toutefois, Louis –Jean Calvet a un autre avis à propos de ce phénomène. En effet, à cause de ce phénomène épineux qui nuit à l'unité des territoires congolais, le peuple est tiraillé entre les langues véhiculaires locales et celles universelles comme l'anglais et le français. Affirme-t-il. Ainsi au fil du temps, les langues locales telles le kikongo, le lingala et le swahili s'amointrissent au profit des langues véhiculaires universelles comme l'anglais et le français. Présentement, dans la plupart des situations quotidiennes, soit, urbain, soit local ; la négociation linguistique se fait principalement entre le swahili et le français. Pour Calvet, « *la situation sociolinguistique se résume essentiellement à une situation de diglossie comme prétendent certains de ses contemporains* » (Calvet, 1971, p. 36)

Étant du même avis que son contemporain Calvet, Maurice Muyaya dit que nous sommes devant une situation de diglossie et n'est pas forcément celle de polyglossie. Après savoir fait une étude minutieuse, il découvre qu'il y a une coexistence étroite entre le français et le swahili au Katanga, tandis que les autres langues locales se régressent dans l'espace et perdent du terrain face à ces deux langues en partage au pays, comme le montre la récente étude faite par Maurice Muyaya (Muyaya, 2011, p. 90). Il insiste sur la notion de diglossie au pays, puisque le pays est

partagé entre deux langues principales .Il s'agit du français et du swahili qui apparaissent dans les textes théâtraux, les médias et la musique. Johannes Fabian conclut en disant que les locuteurs eux-mêmes, utilisent plus d'une langue en usage. Nous sommes donc face à un ensemble de langues en usage qui s'emploient quotidiennement entre toutes les couches de société congolaise : lingla, Kibemba, Kisanga, anglais (Fabian, "Langages en usage au Congo", 1972, p. 55).

Mais bien que la situation de diglossie prenne une considération considérable dans la préoccupation des linguistes et des sociolinguistes, ils la considèrent comme un simple état de fait. Ce qui les intéresse effectivement, c'est de mettre en question ce concept en analysant ses conséquences sur chacune des langues, notamment le français. Pour bien l'éprouver, Jean Pierre Bawanga et Julien Kilanga consacrent des articles spécialisés à l'analyse de la nature du contact entre le français et les autres langues congolaises et les autres formes différentes du français présentes dans la société congolaise, d'autre part. Dans ces articles, Kilanga et Bawanga mettent en relief le rapport cohérent ou incohérent entre le français et les autres langues locales congolaises sous la forme continuité- discontinuité fonctionnelle du français et ainsi les autres langues congolaises. Ils le résumant comme divisant les différentes situations sociolinguistiques en deux groupes : groupe A et groupe B.

Le premier groupe sera caractérisé par l'irrégularité fonctionnelle entre le Français et les langues locales africaines. Dans ce cas, le français reste la langue la plus homogène et la plus dominante, le groupe B étant marqué par la pérennité fonctionnelle intralinguistique. Il s'agit de superposition du français sur les autres langues africaines en ce qui concerne sa fonction, sa pratique et son maîtrise et son homogénéité sur les

autres langues africaines (Maleso, 1989, p. 340).

Après avoir atteint cette typologie fonctionnelle de la situation linguistique éclatant au Congo, les linguistes et sociolinguistes finissent par admettre qu'il existe une bonne continuité entre le français et les langues congolaises dans la mesure où il y a du point de vue fonctionnelle « *il y a un croisement entre le français et les langues zairoise* » (Bal, 1976, p. 22)

D'après les linguistes qui prônent la relation, continuité fonctionnelle entre le français et les langues africaines, cette situation exige l'invention d'une nouvelle notion, il s'agit de l'endogénisme: (Meney, 1999). C'est un concept linguistique qui consiste à promouvoir une norme linguistique nationale endogène, plutôt qu'une norme internationale commune. Cette conception se trouve dans les sociétés utilisant plus d'une langue comme le français, l'anglais, le lingala, etc. parlée par différentes notions. À propos de notre sujet, les auteurs sollicitent l'établissement d'équilibre entre la norme endogène et la norme scolaire où le français est la langue officielle, c'est comme cela la que la continuité linguistique s'instaure entre le français et les autres langues africaines ; alors qu'il y a une discontinuité fonctionnelle quand chaque locuteur emploie son propre outil de communication en pleine autonomie sans se référer ni aux règles de la norme scolaire ni aux codes des grammairiens. Les locuteurs parlent leur langue telle qu'elle sans mettre en considération le bon usage de cette langue, comme l'affirme Derek Bickerton « *la continuité fonctionnelle entre les langues est une situation linguistique qui met en commun deux ou plusieurs langues dont une partie fonctionnelle leur est commune* »' (Bickerton, 1977, p. 88)

En un mot, selon ces linguistes, la meilleure image de la

présence d'une norme endogène du français oral au Congo, c'est la présence de différentes variétés du français dont le point de repère commun est la norme scolaire de l'État, mais tous les deux y assujettissent à un degré variable. De plus, ils mettent en vigueur que la variété acrolectale est la plus proche pour la norme, le français standardisé et la langue des lettrés; alors que la variété mésolectale est une intermédiation entre celle acrolectale et celle basilectale. Elle s'adapte à la classe moyenne lettrée qui emploie les langues locales.

Enfin vient au dernier rang, le basilecte qui est considérée comme la variété la plus éloignée et la plus vulgaire de la norme scolaire et du français standardisé, comme le dit cet extrait « *c'est l'usage circonstanciel d'une variété mélangeant le français aux langues autochtones du pays* » (Diansonsisa, 2010, p. 123)

Mais, les résultats de l'enquête sociolinguistique menée par Donat Tshimboj Bin Malas vont à l'encontre des analyses faites par les linguistes katangais qui disent qu'il y a un équilibre entre la norme endogène et la norme scolaire. Pour Donat Tshimboj, les analyses montrent qu'il y a une grande différence entre la norme endogène et la norme admise par les grammairiens et les puristes de la langue qui constituent la référence normative commune pour ces variétés en français et ainsi les langues locales (Tshimboj, 1999, p. 67). D'après son enquête sociolinguistique réalisée sur un modèle représentatif du peuple congolais, Kasoro, un sociolinguiste commence à définir le terme de la norme qui représente l'objet principal de son questionnaire. Il veille à ne pas limiter son enquête sur un échantillon d'étudiants congolais, mais à le faire élargir à d'autres échantillons socio-professionnels y compris les non-qualifiés.

Au sujet de la situation du français en Afrique, l'on peut distinguer, d'une part, « *le français de référence* », autrement dit

« *le français standard* » ou « *littéraire* » qui se conforme à la norme ou ce qu'on appelle « le bon usage de la langue », d'autre part, « *la norme endogène* » ou « *la norme locale* » qui convient au français employé par les locuteurs africains. Il s'agit de la manière de communiquer entre des interlocuteurs africains dans des situations différentes où le respect du bon usage de la langue n'est pas obligatoire ou plutôt l'acte de communication ne réfère pas aux bonnes règles de la langue (Kasoro, "*normes scolaires et normes endogènes en République Démocratique du Congo*", 2000, p. 23)

En gros, Kasoro conclut en disant que « le français oral dans la République Démocratique du Congo est proche de la norme et que tout dérèglement sera incorrect, puisque le français suit des règles strictes qu'il faut suivre, par conséquent, il y a un français parlé au Congo, mais pas un français du Congo » (Kasoro, "*Langues et développement*", 2000, p. 44).

Cependant, il signale que cette statistique, bien que majoritaire, ne s'applique qu'à quarante-quatre pour cent des interrogés, tandis que quarante-sept pour cent des habitants affirment le contraire. Cette interrogation sur la position du français dans la République démocratique du Congo montre qu'il y a différences et divergences entre le français parlé dans la République démocratique du Congo et celui employé dans les autres pays francophones surtout la Belgique.

Selon Kasoro, ces différences trouvent sa réponse dans l'interprétation de la réalité : malgré la reconnaissance de certains locuteurs de la norme scolaire, sans compter les fautes qu'ils commettent dans le français du Congo, ils ne l'admettent pas, préférant employer la variété locale du français et les habitudes linguistiques au pays. Ils s'inscrivent ainsi dans une tendance centrifuge. D'autres, conscients de ces termes, rejettent et

critiquent les aspects particuliers du français au Congo. Ils sont tout à fait convaincus de l'écart qui se trouve entre la variété locale et la norme standard ; c'est pour cela qu'ils appellent au retour de la norme et du bon usage de la langue. Donc, Ils s'inscrivent dans une tendance centripète. Dans le même sens, Manessy publie beaucoup d'articles sur les différentes situations sociolinguistiques dans des pays d'Afrique qui sont favorables à l'émergence de la norme endogène : *« les États où les situations sociolinguistiques soulèvent l'émergence de la norme endogène sont nombreux : il s'agit d'un nombre des francophones où la norme endogène emporte sur celui des lettrés ou on entend parler le français dans la rue ; tel est le cas du Congo, du Gabon, dans une certaine mesure le Burkina Faso et du Cameroun. Au contraire, il y a les États où de telles situations sociolinguistiques sont rares parce que dans la plupart du temps le français s'emploie sans qu'il y ait une domination de la langue scolaire. Il suffit d'une langue locale variante qui sert à assurer la communication entre les locuteurs tel : le Sénégal »* (Manessy, 1945, p. 33)

À la différence d'autres pays africains francophones, Manessy consacre ses articles au Congo, dont les langues véhiculaires nationales représentent une grande disparité notamment le lingala et le Swahili. Donc, il n'est pas nécessaire de faire accepter une variété locale du français fortement présente linguistiquement et d'y attacher une norme endogène. La norme scolaire est donc la seule référence normative qui donne au français son statut prestigieux comme de l'école et de l'écrit. C'est pour cela que tous les linguistes s'y mettent d'accord.

Dans le même contexte Kilinga met en évidence dans son article l'importance de la norme scolaire du français en tant que langue de référence pour les locuteurs congolais dans leurs actes

de communication « *le français parlé au Congo suit généralement la norme scolaire .Donc l'opinion courante est que les Congolais parlent le français à l'oral aussi bien qu'à l'écrit*» (Kilinga, 1988). Toutes ces innombrables documentations sur la situation sociolinguistique soulignent que le Congo est dans une situation de diglossie. De plus, l'ascension du français, en tant que langue européenne, dans l'enseignement et les médias est considérée comme l'une des indications les plus marquantes et les plus représentatives de la situation de diglossie au pays. Par ailleurs, le linguiste insiste aussi sur le fait que le français employé par la classe moyenne lettrée est la cause principale de la problématique de diglossie au Congo. Cette focalisation sur la diversité mésolectale faite par Julien et ses compatriotes a pour objectif de prouver le dynamisme linguistique du français et sa capacité de création et d'acclimatation dans la société congolaise. Louise Moreau l'affirme « *En écologie, le mot acclimatation désigne toute espèce déplacée d'un milieu à un autre pour survivre. En ce qui concerne le français, il est peut-être en train de s'acclimater en Afrique, d'y remplir une fonction identitaire et d'y prendre des formes spécifiques qui annonceraient à terme l'émergence d'une nouvelle génération de langues autonomes* » (Louise-Moreau, 2009, p. 88).

En gros, le fait d'intégrer une langue européenne dans un contexte africain exige l'existence d'une langue locale mise en commun entre la langue locale et celle européenne, il s'agit du « français congolais » (Vico, 2009). Il importe de souligner cependant que certains linguistes congolais affirment l'existence du *français congolais*. Cela se voit à travers la variété mésolectale de cette langue européenne, c'est dans ce cas que le phénomène de diglossie s'amointrira et qu'il n'y a pas cette notion dans le domaine de sociolinguistique. D'autres linguistes affirment, après

plusieurs sondages au près des locuteurs congolais qu'il n'y a pas de « *français congolais* », mais quelques lexèmes du français employés et acquis suite au colonialisme belge. Cette analyse de la situation existentielle du français congolais par rapport à la pratique du swahili confirme le solide enracinement du phénomène de la diglossie au Congo. L'étude des indicateurs significatifs de diglossie d'après l'observation de la pratique de Swahili au Congo permettra de combler le côté le moins touffu de cette recherche sur la situation de diglossie au Congo.

### ***3-Le swahili et ses enjeux sociopolitiques avec le français***

L'analyse du français congolais et sa norme mène inéluctablement à l'examen et de la nature de la norme de swahili et sa propagation au pays. C'est de cette comparaison entre le français et le swahili local que naît la diglossie. Cette concurrence va plus loin jusqu' à s'ancrer dans les plans politiques et sociaux. Mais avant d'analyser en détail l'expansion du swahili au Congo par rapport au français congolais, il faut mentionner que la pratique du swahili ne suit pas des règles normatives ou grammaticales par ses locuteurs comme celles du français. Leur pratique se fait dans une indépendance absolue. À la différence de la langue française, le swahili se fait d'un seul registre ; il s'agit de swahili standard qui s'adapte avec toutes les classes de la société, chose qui assure l'unité de ces dernières , comme le remarque Johannes Fabian lors de sa lecture d'un texte écrit en swahili qui s'intitule *Vocabulaire* d'Élisabethville :

*''F : Sawa uliisha kusome hii vocabulaire :Kwa :mawazo yako unaona nomma gani ?ni document ya namma gani ?mbele :luga :donc :kinywa :Swahili /hii Sawahili :ni Swahili ya hapa ?K :ii Swahili :iko ya hapa :mais iko Swahili ya kiLamba'' (Fabian, "Vocabulaire d'Élisabethville", 1991).Traduction ''F : maintenant que tu as fini de lire ce*

vocabulaire, qu'est-ce que tu en penses comment tu le vois ?c'est un document de quel type ? À commencer par la langue. Le swahili. Ce swahili, c'est le swahili d'ici ?mais il vient de la langue lamba /F: de la langue lamba?"

Pour bien comprendre ce rapport relatif à la norme du swahili que maintiennent les Congolais, il convient de donner un aperçu sur l'histoire de l'enracinement du Swahili au Congo jusqu'à devenir la langue officielle du pays : au jour du colonialisme belge, le pouvoir linguistique colonial a imposé le swahili comme langue véhiculaire sur les autochtones du pays, surtout les travailleurs dans le domaine minier en vue de faciliter la communication entre eux et favoriser finalement l'activité industrielle. Pour éprouver cette pratique linguistique, il convient de nous pencher sur l'article de Fabian qui met en relief l'intégration de cette langue au Congo comme symbole de pouvoir colonial à cette époque-là : « l'instauration du Swahili comme langue véhiculaire dans l'espace minier colonial a mené à l'expansion du colonialisme aux quatre coins du au Congo » (*Fabian, "Langage et pouvoir colonial", 1985, p. 11*).

De plus, le pouvoir colonial est allé plus loin jusqu' à mettre en place plusieurs variété de la même langue locale afin d'atteindre presque toutes les catégories de la société congolaise sans mettre en considération leur niveau culturel ou social, comme le laisse entendre Kalunga dans ces termes : « le Swahili du Katanga, celui-ci est employé au Zanzibar mais aussi le Swahili de l'est du Congo. Le Swahili du Katanga, c'est celui qui constitue la langue régionale et le plus proche de la norme puisqu'il représente un mélange entre le français et les autres langues comme l'arabe et l'angalis.il en emprunte beaucoup de lexiques » (Kalunga, 1982, p. 23). Selon Johannes, ce n'est pas important de savoir comment le Swahili est arrivé au Congo ;

mais ce qui l'intéresse c'est de chercher plutôt les vecteurs de sa diffusion dans ce pays. D'abord, le swahili s'y répand grâce aux camps de rassemblement des esclaves. Deuxièmement, le swahili y prend l'ampleur grâce à l'exode rurale entre le Katanga rural et son déplacement vers le Katanga industriel ; sans compter les produits alimentaires transformés du Nord vers le Sud et le vice-versa créant ainsi « des sphères et des champs d'interaction » (*Fabian, "Culture populaire en Afrique", 1979, p. 312*).

En gros, malgré la propagation du swahili dans toute la province, son statut reste un choix politique et une décision stratégique. Des décisions politiques en résultent plusieurs faits parmi lesquels, nous pouvons mentionner la décision prise par le gouvernement colonial de diminuer sa présence au Sud du pays où il a été imposé par la gouvernance sud-africaine de la principale compagnie de recrutement des travailleurs, craignant ainsi que la communication avec le milieu minier de l'Afrique du Sud perturbe les ouvriers congolais, dont résulte un grand ombrage pour les autorités coloniales belges. Donc, pour les autorités belges, ils préfèrent le français congolais que l'anglais et ses autres dialectes africains, c'est pour cela qu'elles obligent les dirigeants de compagnies de recrutement d'employer le français/swahili au détriment de l'anglais et les autres langues locales véhiculaires dans les autres coins de l'Afrique. Le fait d'employer une des langues des subordonnées congolaises est mieux que celles des autres langues africaines, surtout anglaises. "La francisation" de tous les secteurs industriels et miniers, y compris les travailleurs congolais, a donné une grande discrimination linguistique au français congolais, notamment le swahili. Ces mesures marquent la première étape de la déclaration officielle du swahili comme langue de travail minier, chose qui constitue une grande victoire certaine pour tous les Congolais.

Dans le même ordre d'idées, ils ont imposé le swahili comme une obligation pour tous les expatriés congolais, missionnaires et fonctionnaires coloniaux qui veulent rentrer et travailler et au Congo. Sur le coup, tout le monde commence à apprendre le swahili à l'aide de manuels d'apprentissage. Ces deux initiatives ont pour objectif de permettre soit aux indigènes congolais, soit aux étrangers de bien se communiquer entre eux en swahili. Ces supports d'apprentissage visent à faciliter la communication entre Européens et Africains en rendant le swahili comme la langue censée combler les fossés entre toutes les communautés au Congo.

Pour conclure, nous pouvons dire que le swahili devient le seul moyen de communication à la fois entre les rapports Européens/Congolais et les Congolais entre eux-mêmes.

Par ailleurs, l'appel à l'unification de l'espace dans tous les secteurs au pays via le swahili vise à mettre fin au phénomène de multilinguisme autrement dit la diglossie qui, selon les polyglottes de l'époque, étant porteuse des germes de « tribalismes », facteur essentiel de troubles au sein du Congo. L'officialisation du swahili comme langue officielle mène inéluctablement à limiter le conflit linguistique au sein de la communauté ouvrière. Elle contribue aussi à éviter tout mélange linguistique dans toutes les citées indigènes où vivent ensemble tous les ouvriers et mettre fin à toute origine ethnique confondue.

Le troisième facteur qui mène aussi à la propagation du swahili au Congo est la collaboration du pouvoir colonial avec les autorités religieuses. Les représentants de ce dernier avaient créé une autre forme de swahili, il s'agit du swahili d'église. Ils ont construit ainsi des églises dans toutes les zones urbaines autant dans les villes que dans les villages afin de permettre à perdurer cette variété d'écrits religieux du swahili de rester jusqu'à nos jours.

Ces trois décisions politiques ont pour objectif d'unifier linguistiquement toutes les communautés sans compter leur race, leur culture ou leur appartenance tout en vulgarisant le swahili dans toutes les directions et les milieux stratégiques : la vie dans la cité et dans l'église, le travail minier. Cet univers investi par le swahili accommode cette langue et détient en fait sa propre variété de plus en plus autonome, comme l'explique Leplae : « *le Swahili demeurera le seul mode de communication verbale qui, d'une certaine manière, comblait le fossé* » (Leplae, 1914, p. 88).

Mais cette nouvelle culture urbaine qu'est le swahili a besoin de nouveaux apports lexicaux et grammaticaux pour s'enrichir et avoir finalement une bonne norme admise non seulement par les Européens congolais, mais aussi par les Européens proprement dits, d'où vient l'importance d'y consacrer une partie de cette recherche aux mesures prises au Congo pour y avoir une bonne norme du swahili .

### **3-1 Quelles sont les mesures prises pour la norme du swahili au Congo ?**

Comment, dans ces conditions de multiplicité (des parlers), reconnaître la norme qui va régir une pratique aussi irrégulière de la langue ? Autrement dit, quelle norme serait-elle adoptée comme référence devant ces variétés de swahili qui vivent ensemble sans être influencées?

Il nous semble que dans les années quatre-vingts, certains fonctionnaires coloniaux ont rédigé des manuels scolaires truffés d'erreurs et de fautes grammaticales de swahili. Ces initiatives avaient pour objectif de détourner les apprenants congolais de l'apprentissage du Swahili en leur montrant que cette langue locale est très difficile à apprendre et qu'elle n'a aucune base linguistique. Ces jugements péjoratifs faisaient l'objet de critique et d'indignation de la part de certains linguistes comme Rugero

Nkiko et Muwiri Kakule. Ils ont regretté ces idées stéréotypées sur l'enseignement de swahili dans leurs écoles, dans leur article paru en 1988, « *Réflexions sur les manuels d'enseignement des langues en usage dans la République démocratique du Congo. Cas de swahili* » (Kakule, 1988). Ils concluent leur article en déplorant la vision péjorative du Swahili faite par les ex- fonctionnaires coloniaux, d'une part et en affirmant que cette langue locale a sa propre standardisation et donc sa propre norme.

Quelle que soit la variété de langue qu'ils adoptent en éducation, ces méthodes grammaticales et ces manuels d'enseignement ont largement contribué à garder le swahili local dans l'espace congolais. Toutefois, malgré l'effort déployé par les linguistes pour maintenir une langue locale unifiée, il y a encore l'embaras de choix entre une langue standard venant de l'est-africain et une langue locale « honteuse » et cachée. Cette profonde contradiction entre une langue standardisée et la nature de la langue enseignée mène le Père Van Den Eynde à prévenir ses lecteurs quant aux effets négatifs en cas de confusion entre les deux variétés de la langue swahilie :

« *Ce Kingwana n'est qu'un vil baragouin ne tenant nullement compte des règles essentielles d'accord de la vraie langue swahilie* » (Eynde, 1945, p. 11)

De plus, ces Pères Blancs ont publié de leur côté au Congo deux manuels d'apprentissage de swahili. C'est ce dernier qui connaît le plus grand succès au Congo puisqu' il s'adresse à toutes les catégories de la société sans distinction.

Marcel Kalunga, quant à lui, a bien préconisé cette publication des manuels des Peres Blancs en disant que : « *actuellement, l'enseignement du Swahili qui s'exerce sur les autres parties du Congo, s'inspire beaucoup des livres et des connaissances des Peres Blancs* » (Fabian, Entretien avec

*Marcel Kalunga, le 21 mars 2011)*

Vingt ans plus tard, plusieurs locuteurs congolais ont découvert que les manuels scolaires du swahili faits par *les Pères Blancs*, consacrés au peuple, étaient destinés en premier lieu aux hommes de religion et de l'Église, tandis que le swahili employé dans les quatre coins du Congo n'est qu'un dialecte.

Donc, nous pouvons en conclure que le swahili fait par *les Pères Blancs* se caractérise par une interprétation étrangère infiniment littéraire et ultra-codifiée, tout à fait éloigné du swahili parlé, comme le souligne cet extrait : « *Il est vrai que les locuteurs au nord du pays ou dans la capitale continuent de percevoir la différence entre leur dialecte le Swahili des hommes de l'Église, en termes de bon et mauvais* » (Kakule, 1988, p. 55)

Il faut dire également que l'écart entre les deux variétés celle propagée par *les Pères Blancs* et le Swahili parlé par le tiers monde diminue jour en jour, d'autant plus que le Swahili urbain s'enrichit constamment grâce aux nouvelles approches telles que ; les emprunts du français, de l'anglais et d'autres langues présentes dans l'espace urbain, sans compter les expressions locales figées empruntées des chansons populaires et des slogans politiques.

En éducation, les enseignants du swahili du cycle primaire avouent que l'enseignement du Swahili est plein des lacunes. Cela est dû bien sûr à un manque de mise en disposition de matériel pédagogique dans de nombreuses écoles qui en sont dénuées et qui n'en possèdent pas un nombre assez suffisant. D'autre part, l'ignorance du swahili standard par les enseignants rend la situation pire pour cette langue. Il nous semble que le problème est loin de s'améliorer ; comme le déclare Marcel, un sociologue, dans un entretien, : « *Je dois déplorer le fait que très souvent les braves enseignants ne sont pas aujourd'hui très*

*ouillés ni formés pour donner des cours » (Mbiky, Entretien avec Marcel Kalunga, 15 mars 2010)*

Dans ces circonstances, il est difficile pour les locuteurs d'intégrer la grammaire standardisée du swahili dans le swahili parlé quotidien du peuple congolais et de savoir l'approprier. Aujourd'hui, outre les nombreux dialectes de la langue parlée qu'ils utilisent quotidiennement dans tous les espaces congolais, quatre formes de Swahili sont tombées en désuétude dans la sous-région sont nées de nouveau et ont pu être identifiées sur le terrain.

Premièrement, le swahili religieux occupe toujours une bonne place et se transmet dans les messes, les offices ainsi que les textes religieux. Deuxièmement, le swahili tel qu'il est enseigné à l'école est tout à fait différent du swahili standard (*le swahili bora*), malgré qu'il soit apparemment adapté au contexte local. Troisièmement, depuis la montée de Kabila au pouvoir, il a annulé *le swahili bora* et a imposé « *le swahili Kalemie* » proche du swahili de Tanzanie, variante mieux connue au sud du Congo depuis son accession au pouvoir où il y a ses partisans et ses favoris (Mbiky, "*Stratigraphie des langues de communication au Congo*", 1980). Alors que *le swahili bora* est employé au Nord du pays et diffusé dans les médias de masse et les chaînes de Radio. Mbiky déplore les gens aux médias de masse de ne pas suivre attentivement le swahili standard en préférant le swahili local. De plus, le swahili écrit de la presse congolaise est très proche du swahili standard et très éloigné du swahili local ; alors que certaines chaînes radiophoniques ont pris l'initiative de s'adresser à ses auditeurs en "Lingala facile". Donc, nous pouvons affirmer que nous sommes face à une situation linguistique chaotique où l'unité linguistique est rare au milieu des locuteurs congolais provenant tout simplement à la divergence dialectale du swahili

entre les gens.

La question qui se pose maintenant est de savoir comment se forme le rapport de la norme du swahili au milieu de cette variation linguistique véhiculaire entre tout le monde sans distinction. Autrement dit, comment unifier une langue locale véhiculaire censée être un moyen de communication entre toutes les couches de la société ?

Après plusieurs sondages auprès d'un grand nombre des Congolais provenant de divers milieux socio-professionnels, nous avons découvert que leur parler d'une certaine langue n'est pas unifié et qu'ils ne suivent pas de règles linguistiques au niveau de la grammaire ou de la phonétique bien qu'il existe des critères et des invariants, mais le lexique du swahili représente une catégorie très ouverte aux autres langues. Prenons, par exemple, la langue swahilie employée au Congo qui acquiert littéralement de nombreux lexèmes d'autres langues. Cette souplesse était l'objet d'une raillerie et d'une critique amère lors d'une entrevue avec le grand comédien congolais et sa troupe comédienne lorsqu'il dit « *Il n'y a pas de norme en swahili, pas de règles* » (Lufundja, 13 Juillet 2010). Il affirme qu'il n'existe pas de norme de swahili aussi bien à l'oral qu'il à l'écrit et même s'il y en a une à l'écrit, elle reste très rare et sa pratique reste très marginale. Annicq explique cette rareté de l'écrit swahili en disant que les hommes de l'Église ont imposé l'apprentissage du swahili sur tous les croyants congolais à l'écrit ainsi qu'à l'oral en affirmant que « *l'écrit swahili est essentiellement religieux* » (Annicq, 1968, p. 99). Il ne s'agit pas du tout des textes écrits par des auteurs pour exprimer leur sensibilité raffinée envers la nature quelque chose de la vie ou décrire la beauté de leur bien-aimée, mais il s'agit plutôt de documents spécifiques et religieux écrits par des Pères et des prêtres dans une langue purement codifiée. Même la Bible, elle doit être écrite aussi en langue swahili. Par conséquent tous les fidèles doivent savoir bien maîtriser son écriture.

- *Conclusion*

Au terme de notre recherche, nous notons que la situation de diglossie est profondément ancrée et loin d'être résolue vu le contexte socio-historique complexe duquel provient ce phénomène. De plus, nous avons constaté qu'il serait difficile d'établir une norme entre l'écrit et l'oral en Swahili à cause des différences individuelles et sociales entre les catégories de la société. Dans cette optique, la séparation entre français et les langues locales en swahili constitue une remarque flagrante en diglossie que le bon usage de la langue met en évidence. Nous avons montré dans notre article comment les sociolinguistes se sont efforcés afin de fonder une norme qui met fin à cette situation linguistique de dichotomique. Les hautes classes congolaises et l'ex-colonisateur veulent imposer le français de France pour assurer la communication entre eux, d'une part, et leurs intérêts personnels, d'autre part. Alors que les hommes de l'Église et les autochtones du pays veulent faire régner le swahili langue locale comme langue véhiculaire et langue de communication au Congo sous prétexte qu'ils ont une connaissance approfondie de cette langue, d'un côté et en vue de parvenir finalement à une langue unie qui représente leur identité culturelle et personnelle, d'autre côté. Alors, dans les deux cas nous sommes devant une norme extérieure, celle de la Belgique et celle des tribus africaines immigrées au Congo avec leurs dialectes locaux. Dans le même ordre d'idées, le problème émergent de la diglossie, c'est que la norme française transmet normalement en norme scolaire, dirige la communication se limitant ainsi à la confirmation de toute norme endogène, alors que la pratique de la norme de swahili dans la communication des locuteurs congolais est très marginale. Pour le swahili écrit, il reste très rare. Par ailleurs, nous avons vu que le phénomène de la diglossie dans la société congolaise est dû à

plusieurs causes parmi lesquelles nous pouvons évoquer la colonisation, la nature tribale, les conditions de pratique des langues locales dans des espaces modernes qui ne s'y adaptent pas. Donc, il est logique que cette situation crée des conflits linguistiques et des débats et devient l'objet de tension entre tous les locuteurs sans distinction. D'autre part, nous avons passé en revue la difficulté de choisir une langue qui régit la communication d'une part et la volonté de la rendre une langue officielle dans toutes les institutions congolaises, d'autre part.

Enfin, nous pouvons répondre aux questions que nous avons posées à la problématique de la recherche en disant que la diglossie constitue un enjeu majeur dans la politique linguistique et, par conséquent, elle entrave le développement du pays de point de vue linguistique et social. Autant de questions s'inscrivent dans ce contexte, la diglossie vient en tête, chose qui mène l'homme à une quête plus large pour créer un développement adapté à la nature au pays. C'est la quête d'un mieux-être qui se voit dans le discours social et littéraire et que ne se fait que par le biais d'une réforme didactique.

## Bibliographie

### Ouvrages consultés :

- Annicq, C. (1968). *Le swahili véhiculaire*. Congo: Ambelco.
- Bal, W. (1976). *"Français et langues africaines en situation de contact"*. Bruxelles: Université de Louvain.
- Bickerton, D. (1977). *"système du créole au Congo"*. Paris: Présence africaine.
- Calvet, L.-J. (1971). *"Problèmes de polyglossie dans l'Ouest de l'Afrique"*. Paris: P.U.F.
- Damome, E. (2018). « Religions et médias au Ghana et au Congo ». *Revue française des sciences de l'information*, p12.
- Dekoster, L. (1989). *"Problèmes culturels au Congo", 'Problèmes d'Afrique centrale*. Paris: Présence africaine.
- Diansonsisa, J. I. (2010). *"Nature du français actuel dans la République Démocratique du Congo"*. Paris: l'Harmattan.
- Eynde, V. D. (1945). *Grammaire swahili suivie d'un vocabulaire*. Bruxelles: Editorial office (Missionnaires d'Afrique. Pères Blancs).
- Fabian, J. (1972). *"Langages en usage au Congo"*. Katanga: Presses universitaires au Katanga.
- Fabian, J. (1979). "Culture populaire en Afrique". *Journal Afrique*, vol VIII, 312.

### Revue et périodiques:

- Fabian, J. (1985). *"Langage et pouvoir colonial"*. Paris: Présence Africaine.
- Fabian, J. (1991). *"Vocabulaire d'Élisabethville"*. Hollande: Amestrdam.
- Fabian, J. (le 21 mars 2011). Entretien avec Marcel Kalunga.
- Faik, S. (1988). *"le Français au Zaïre"*. Paris: Présence africaine.

- Faik, S. (1988). Le Zaire,deuxieme pays francophone du monde? *La francophonie au Zaire*, 54.
- Ferguson, C. (1960). "Langues et Développement". *La Francophonie au coeur de l'Afrique*, 244-348.
- Halen, P. (2009). *"Conflits linguistiques au Congo- Zaire"*. Paris: l'Harmattan.
- Johnson, B. (1976). "phénomène de polyglossie". *société et culture*, 344.
- Julien Kilanga, J. P. (2009). 'Quelques réflexions sur la situation de la langue français au Zaire" . *Bulletin du Elta*, p56.
- Kaberuka, N. (1988). *le comportement langagier des Zairois usagers du Francais:facteurs de variabilité*. Impala: Lubumbashi.
- Kabruka, N. (1988). *"Hégémonie et problème de planification linguistique au Zaire"*. Impala: Lubumbashi.
- Kakule, R. N. (1988). Réflexions sur les manuels d'enseignement des Langues en usage dans la République démocratique du Congo.Cas du Sawhili. *Africanistique*, 33.
- Kalunga, M. (1982). *"Le swahili du Congo,grammaire,Textes , Lexiques"*. Paris: Kharthala.
- Kambaji, G. K. (1986). *"Quelques bases socilogiques pour une éducation en langues zairoises"*. Kinshasa: Linguistiques et sciences humaines.
- Kasoro, R. (2000). *"Langues et développement"*. Paris: Agence de la Francophonie.
- Kasoro, R. (2000). *"normes scolaires et normes endogènes en République Démocratique du Congo"*. Paris: Marie-Louise Moreau.
- Kilinga, J. (1988). "Quelques réflexions sur la situation de la langue française au Congo". *Magazine d'Afrique noire n0 18*, 55.

- Lenoble-Bart. (1998). *ILes médias africains in Histoire et Médias*. Université de Dar-es-Salaam: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Leplae, E. (1914). *"Guide pour émigrants belges au Congo*. Bruxelles: Ministère des Colonies".
- Louise-Moreau, L. J. (2009). l'Etat et la nature du français en milieu plurilingue dans la République Démocratique du Congo". *Numéro spécial Francophonie n046*, 88.
- Lufundja, K. (13 Juillet 2010). Entretien avec Mofia. Congo.
- Maleso, J. K. (1989). "Le français et les langues zairoises,Relation entre continuité-discontinuité sociolinguistique. *revue du CELTA*, n0 19.
- Manessy, G. (1945). *"le français en Afrique noire,mythes,,stratégies,pratiques"*. Paris: l'Harmattan.
- Max Pierre, S. N. (1988). *la Francophonie au Zaire*. Impala: Lubumabashi.
- Mbiky, K. (15 mars 2010). Entretien avec Marcel Kalunga.
- Mbiky, K. (1980). "Stratigraphie des langues de communication au Congo". *Bulletin CEPSI*
- Meney, L. (1999). *Dictionnaire québécois-français:pour mieux se comprendre entre francophones*. Montréal,Québec,Canada: Guérin.
- Mukendi, M. M. (2003). *"Discours de la sorcellerie et de développemnt à Katanga"*. Katanga: Presses universitaires du Katanga.
- Muyaya, M. (2011). *Le Kiswahili du Katanga, dynqmiques socio-langagières et identité urbaine*. Katanga: Presses universitaires du Katanga.
- Nsial, S. (1994). *Le Français zairois*. Paris: Didier Erudition.
- Nyembwe, N. (1988). *"la Francophonie au Zaire"*. Impala: Lubumbashi.

- Nziem, N. è. (2009). *Nouvelle histoire du Congo.Des origines à la République Démocratique*. Bruxelles: le cri africain.
- Tshimboj, D. (1999). *"Une ou plisieurs normes?"Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone"*. Paris: Didier.
- Vico, G. (2009). "la situation du français au Congo". *la Tribune Internationale des Langues vivantes*, 44.
- V-Y.Mudimbe. (1978). *"la culture française du Congo au Zaire"*. Bruxlles: CRISP.
- Wetu, M. M. (1994). *Expansion et intégration de langues au Zaire,approche socio-linguistique*. Paris: Présence africaine.

## تحديات ازدواجية اللغة في الكونغو:

### دراسة اجتماعية لغوية

#### إعداد

د. محمد عبدالنواب قرني عبداللطيف

مدرس بقسم اللغة الفرنسية - كلية الآداب - جامعة الفيوم

#### الملخص:

بعد استقلال دولة الكونغو الديمقراطية من وطأة الاستعمار البلجيكي الغاشم، قام رجال الثورة، الذين قاوموا هذا الاحتلال من أجل الاستقلال بالاستلاء علي السلطة دون استفتاء شعبي او انتخابات تشريعية، ورغم انهم حاولوا من وراء ذلك حل المشكلات السياسية، فإن مشكلة أخري أكثر خطورة برزت، تتمثل في اللغة الموحدة، او بعبارة أخري إنشاء لغة موحدة لجميع فئات المجتمع، تساعد علي النهوض بالمجتمع، وتوحيد طوائفه كافة.

لكن المحتل البلجيكي حاول محاولات قوية لإبقاء اللغة علي حالها الذي كانت عليه أثناء الاحتلال بان تكون اللغة الفرنسية هي السائدة في الكونغو في كافة مناحي الحياة الرسمية خاصة: في الصحافة، والاعلام، والاذاعة والتلفزيون، والتعليم. ومن اجل تحقيق ذلك حاول المستعمر السابق التقرب الي حكومة الكونغو وإقامة علاقات طيبة تحت حجة مد جسور الصداقة والود والمحبة بينهم لكن نيتهم كانت ضمان مصالحهم في افريقيا والكونغو خاصة مثلما كان الحال قبل الاستقلال. من ناحية أخري، قام رجال الدين وعامة الشعب الكونغولي برفض هذا الاتجاه وطالبوا بشدة باستخدام اللغة المحلية علي المستويات كافة: الرسمية وغير الرسمية من أجل خلق هوية ثقافية واجتماعية ليس في الكونغو كافة بل وفي أفريقيا أيضا.

وقد أدى هذا الصراع اللغوي بين اللغة الفرنسية من جهة، لغة المحتل البلجيكي، واللغة المحلية في الكونغو الي خلق ظاهرة ازدواجية اللغة في الكونغو، وقد خلقت تلك الازدواجية مزيدا من الفوضى في الكونغو وابرزت حدة الخلاف في الاستعمال اللغوي بين أفراد الشعب الكونغولي. وهذا ما تحاول الدراسة الوقوف عليه بالبحث.

**الكلمات المفتاحية:** تحديات- الكونغو، ازدواجية، اللغة الفرنسية، اللغة السواحلية، التواصل، طبقات المجتمع، الاستقلال، المستعمر البلجيكي